



**MG International**  
make pools safer and cleaner



## **MG International S.A.**

**Rapport de gestion du Conseil d'Administration  
à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle 2009**

# MG International

make pools safer and cleaner

---

## Rapport de gestion 31 décembre 2008

### I. Evénements intervenus sur l'exercice 2008 – Restructuration du Groupe

L'année 2008 a été riche en événements et marquée par un renouveau et une réorientation stratégique et managériale.

#### Arrivée de Maytronics

Après une année 2007 très difficile principalement sur son marché des alarmes de piscine (baisse très importante du chiffre d'affaire et résultat consolidé largement négatif), le management du Groupe a entrepris un rapprochement au cours de l'exercice 2008 avec le Groupe israélien Maytronics, leader mondial de la fabrication et de la distribution de robots nettoyeurs de piscines.

Ce rapprochement vise à créer un ensemble cohérent présent sur des créneaux largement porteurs d'espoirs de croissance et pour MGI de profiter du réseau commercial mondial et des investissements de Maytronics.

C'est ainsi qu'en avril 2008 une première phase d'investissement d'un montant global de 5M€ a été réalisée par Maytronics (pour les modalités cf. communiqués publiés en 2008 par la Société disponibles sur le site [www.mginternational.fr](http://www.mginternational.fr)) suivie début 2009 (2 janvier 2009) par un renforcement de sa présence au capital accompagnée par un changement de management visant à donner à Maytronics l'espace de manœuvre nécessaire à la mise en place de ses choix et orientations (cf. paragraphe III ci-après « Evènements postérieurs à la clôture » et communiqués également disponibles sur le site [www.mginternational.fr](http://www.mginternational.fr)).

Ce nouveau partenariat a permis à MGI de se doter de nouveaux moyens financiers et commerciaux. Cela a également permis de procéder à un allègement de la structure financière de MGI (cf sous section du paragraphe III relative à la renégociation de la dette senior) et devrait permettre à terme de redimensionner le groupe.

#### Recentrage de l'activité

Au niveau opérationnel, MG International a mis en place plusieurs actions, décidées en accord avec Maytronics, afin de redimensionner le groupe en fonction de la nouvelle donne sur ses marchés historiques (principalement les alarmes pour piscines).

Ce recentrage a nécessité des mesures de licenciements économiques qui ont entraîné une forte diminution des effectifs sur le site de La Ciotat (7 personnes licenciées sur l'exercice), au sein de sa filiale Nexatis (3 personnes licenciées au cours de l'année 2008) et au sein d'Adamant Technologies (3 personnes licenciées en 2008). Sur cette dernière entité, l'objectif est de donner à Adamant Technologies une orientation résolument « Recherche » sur le cœur de technologie (électrodes Diamant) et « Business Développement » sur les marchés porteurs.

Afin de recentrer les ressources et réduire les risques de dispersion, il a été décidé, face aux difficultés rencontrées dans le développement de nos activités sur un grand nombre de zones, de fermer trois filiales qui n'avaient pas atteints un seuil de rentabilité, MG Iberica (Espagne), MG Brazil (Brésil) et Poseidon UK (Grande Bretagne). Les démarches ont été entreprises lors de l'exercice 2008 et devraient aboutir en 2009.

L'ensemble des activités de gestion des ventes (management et assistance) et du SAV a été centralisé sur le site de La Ciotat pour toute l'activité Alarme (gamme Aquasensor et Aqualarm).

### **Communication sur les alarmes**

Le printemps été 2008, en plus d'une météo encore une fois défavorable à l'utilisation de piscines, a été ponctué de messages désastreux en termes de communication de la part des autorités françaises, de la Commission de la Sécurité des Consommateurs, de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes et du magazine « 60 Millions de consommateurs ».

Ces communications et contrôles ont, certes permis de mettre à jour certaines dérives de la norme NFP 90307 et de certains fabricants, mais ont surtout créé chez l'utilisateur et l'acheteur potentiel de produits sécurité piscine une crainte quant à la fiabilité et l'utilité des alarmes de piscines.

Alors que certains produits concurrents ont été rappelés, les produits commercialisés par MGI en 2008 (SensorPremium PRE007 et SensorEspio) n'ont pas fait partie des produits incriminés par l'enquête de « 60 Millions de consommateurs ». Parallèlement, le produit Aqualarm n'a pas été rappelé et la société Nexatis s'est engagée en faveur d'une suspension de commercialisation qui sera reprise en 2009 lors de la sortie de la nouvelle norme (à paraître en principe avant l'été 2009).

### **Un réseau de clients fidèles**

Malgré cela, MG International a su conserver de bonnes relations commerciales avec la plupart de ses clients en portefeuille. Les efforts commerciaux n'ont jamais cessé au cours de cet exercice. En dépit des difficultés, MG International reste leader sur son marché et maintiendra ses efforts en 2009 au sein d'une équipe remaniée mais orientée vers la mutualisation des offres commerciales de ses différents produits et la structuration d'un réseau commercial autour d'un nouveau manager commercial France.

La commercialisation des produits du Groupe en France en 2008 a permis la mise en place d'opérations commerciales de type cross-marketing et l'utilisation conjointe des bases de données des différentes entités du Groupe. Ces premiers pas de mutualisation des moyens et d'utilisation des ressources seront poursuivies en 2009 sous l'impulsion d'une nouvelle équipe et d'un nouveau management animé par un objectif clair : faire tout ce qui est dans ses moyens pour ramener MGI à l'équilibre puis au profit à moyen terme.

Au niveau européen, Maytronics mettra son réseau de distribution existant à contribution afin que les alarmes et, dans certains cas, les couvertures automatiques fabriquées par le Groupe soient distribuées hors de France. Cette décision applicable essentiellement à partir de l'exercice 2009 s'inscrit dans la stratégie communiquée, il y a quelques mois, de fermer au sein du Groupe le département export basé à La Ciotat. Ainsi, en dehors du territoire français, la distribution des alarmes, des couvertures automatiques et d'Oxineo sera réalisée par Maytronics.

### **Une position de leader**

Ainsi, pour l'exercice 2009, MG International se positionne en leader du secteur et interlocuteur privilégié de tout professionnel du secteur de la piscine désireux de proposer une gamme d'alarmes de piscines conformes aux normes en vigueur. A ce titre, MG International respectera les modifications réglementaires envisagées par les autorités (nouveau décret probable et nouvelle norme à paraître courant 2009) en soumettant au LNE l'ensemble de ses produits commercialisés en France.

## II. Rapport d'activité 2008 – Progrès réalisés et difficultés rencontrées

### Sécurité Piscines privées

Le marché de l'alarme en France a continué de décroître sur l'exercice 2008 ; il a été fortement impacté par le non respect de la loi de la part des propriétaires de piscine, la communication désastreuse des détracteurs du système, un contexte économique morose conséquence du début de crise financière et une fois encore une météo défavorable.

Le chiffre d'affaires « alarmes » en France s'est élevé à 2.068K€ sur l'exercice 2008 (incluant le CA Nexatis) contre 2.886K€ en 2007.

L'acquisition de la société Safeblue sur l'exercice n'a pas eu les effets escomptés. En effet, la faiblesse actuelle du marché et le manque de besoin de différenciation n'ont pas permis le lancement des produits développés par cette société. MGI reste néanmoins en possession des produits et logiciels développés, qui demeurent commercialisables et exploitables sur les exercices à venir.

Le marché américain, au sein duquel MGI a entrepris le lancement de ses alarmes il y a maintenant plus de 2 ans, présente une forte inertie face à l'acceptation de nos produits arborant une nouvelle technologie pour un pays qui se trouve simultanément dans une situation économique déplorable. Ainsi, le secteur a vu ses ventes de piscine chuter successivement en 2007 et 2008 - perspectives restant pessimistes pour 2009.

La loi relative à la sécurisation des piscines n'étant encore que peu suivie dans les deux Etats l'ayant adoptée, les produits alarmes de piscines ne connaissent pas encore la croissance escomptée. Malgré le référencement de nos deux produits SensorEspio et SwimAlert auprès des principaux réseaux de distribution et de fabrication de piscines aux Etats-Unis, et la réduction du prix de vente final décidée sur cet exercice, le chiffre d'affaires n'a pas connu en 2008 l'embellie attendue.

Néanmoins, d'importants efforts marketing (nombreux reportages TV réalisés par les chaînes de télévision) ont été entrepris par l'équipe locale et cela a engendré un début de reconnaissance de la marque qui sera bénéfique dans les années à venir dans cette zone.

Depuis septembre 2008, et ce dans le cadre des accords passés avec Maytronics, il a été décidé de confier au nouvel actionnaire et à ses équipes, la distribution aux Etats-Unis des produits d'alarme conjointement à la distribution des robots de la marque Dolphin. Ainsi, les réseaux commerciaux des deux sociétés actives aux Etats-Unis depuis plusieurs années (2 ans pour MGI, 16 ans pour Maytronics), seront fusionnés en 2009 afin de donner toutes les chances de réussite aux alarmes du nouveau Groupe et de maintenir des perspectives de volumes intacts.

Le chiffre d'affaires réalisé par la filiale américaine Watermind s'est élevé sur l'année 2008 à 167K€.

Les couvertures automatiques se positionnent progressivement comme un des futurs pôles d'investissement et de croissance du Groupe en France et à l'international. Ainsi, la filiale Aqualife a connu en 2008 son deuxième exercice en croissance depuis qu'elle a intégré le groupe MGI (+ 9% de chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente + 45% depuis l'exercice 2006 du rachat).

Pour plus d'efficacité, moins de dispersion, et une optimisation financière, le Groupe a entrepris la fermeture de son site de fabrication de La Ciotat qui avait été ouvert précédemment afin d'approvisionner la région Sud Est et Centre Est. Après deux ans, et afin de concentrer ses futurs investissements sur un site de plus grande envergure, ce second site a été progressivement fermé au cours de l'exercice afin de privilégier en 2009 le site d'Aqualife à Perpignan.

Ainsi, au 31 décembre 2008, le chiffre d'affaires du secteur « Equipements de sécurité pour piscine privées » s'est élevé à 3.696K€ contre 4.770K€ en 2007.

## **Sécurité Piscines publiques**

Suite au rachat fin 2006 de Poséidon sur des bases de valorisation significatives, du fait des perspectives de croissance de ce produit unique en son genre, MG International, malgré ses efforts commerciaux, n'a pu réaliser sur les deux exercices 2007 et 2008 le business plan établi lors de l'acquisition. Ainsi les business plan ont été redéfinis sur une base plus conservatrice, en tenant compte de l'environnement économique non propice aux investissements, de la réduction des équipes commerciales qui ne sont maintenant actives qu'aux Etats-Unis, en France et quelques pays européens, et également du temps nécessaire au produit quant à la pénétration du marché ; néanmoins, le potentiel du produit reste intact.

Dans le contexte de restructuration du Groupe, et ce, à l'exception de quelques modifications structurelles permettant une plus grande flexibilité, les équipes américaines et françaises ont été conservées. Une nouvelle équipe commerciale en France a dû être constituée en 2008, ce qui n'a pas facilité l'atteinte des objectifs fixés en début d'exercice. Néanmoins, la stratégie globale initiée il y a deux ans a été maintenue pour une présence là où se trouvent les meilleurs espoirs de développement du produit. Ainsi, les deux zones concentrant les efforts des équipes sont la France et les Etats-Unis.

L'exercice 2008 s'est achevé sur une légère baisse du chiffre d'affaires, 2.605K€ en 2008 contre 2.884K€ en 2007.

## **Hygiène et Traitement de l'eau**

Concernant Adamant Technologies, les ventes d'Oxineo en France ont bondi en 2008. Bien que cette croissance reste modérée en volume, elle s'inscrit dans la courbe de croissance et de maturité du produit qui connaît en 2007 et 2008 ses premières années de véritable développement. Les résultats commerciaux ont donc été satisfaisants. Un programme d'amélioration et de prise en compte de nouveaux paramètres terrain a été mis en place à la fin de cet exercice en collaboration avec les équipes techniques de Maytronics.

La fabrication des Oxineo pour l'ensemble des marchés a été déplacée en Israël sur le site industriel de Maytronics (les premiers appareils ayant été assemblés sur place en août 2008). Ainsi, Adamant Technologies se concentrera à partir de 2009 sur la technologie et le lancement de nouvelles applications. Maytronics assurera la fabrication et l'expédition des Oxineo. L'expertise des équipes techniques de Maytronics représente un atout pour Adamant qui peut ainsi concentrer ses efforts sur les actions à forte valeur ajoutée.

Pour ce qui est de la technologie Diamant, un effort particulier en recherches et développement a été entrepris depuis septembre 2008, et sera maintenu en 2009, afin de rendre plus fiable les électrodes Diamant produites par notre filiale.

De plus, de nouveaux développements ont été démarrés dans d'autres secteurs que la piscine privée. Secteurs présentant de forts potentiels de développement avec la vague confirmée et nécessaire des produits bio, respectueux de l'environnement. A ce titre Adamant Technologies possède une technologie éminemment adaptée à ces exigences nouvelles.

Ainsi, un expert en certifications et agroalimentaire a été recruté afin de lancer ces programmes dès cet exercice. La société a mis en œuvre des partenariats avec des laboratoires de référence, pour démontrer l'utilité de ses solutions de stérilisation sans chlore auprès des industries agro-alimentaires.

En outre des développements internes mettent en avant les propriétés de désinfection typiques des électrodes au diamant, qui peuvent s'intégrer dans les techniques de protection des cultures et dans certains cas remplacer des pesticides ou des fongicides.

Le chiffre d'affaires réalisés sur ce secteur s'est élevé à 894K€ en 2008 contre 749K€.

## **Conclusion**

Le Groupe MG International a connu un exercice 2008 placé sous le signe des efforts (restructuration terminée, réorganisation commerciale en France et à l'international, choix industriels forts pour Oxineo et Aqualife), d'une alliance historique et nécessaire avec Maytronics, d'une nouvelle structure financière moins contraignante (rachat de la dette senior par Maytronics) et de nouvelles espérances après les événements de ces deux derniers exercices.

### III. Evènements postérieurs à la clôture

#### Renégociation de la dette senior – Renforcement de la participation de Maytronics Ltd

En date du 2 janvier 2009, MG International a finalisé les négociations initiées depuis septembre 2008 avec ses principaux partenaires financiers et ses actionnaires de référence.

Aux termes de ces négociations: les actionnaires fondateurs de MG International, à savoir Anthony Ginter et Jean-Jacques Morlet (les « Fondateurs »), ont consenti un effort financier d'un montant total de 600K€ (apport en compte courant suivi d'un abandon de créance) permettant à la société de procéder à un remboursement partiel anticipé de sa dette senior, avec date d'effet au 2 janvier 2009.

En application d'une convention conclue entre la Société, ses banques, Maytronics et les Fondateurs (la « Convention »), Maytronics Ltd a acquis, à effet au 2 janvier 2009, auprès des banques créancières de la Société, l'intégralité de la dette senior de la Société s'élevant (après l'effort financier consenti par les Fondateurs tel que précisé ci-dessus) à la somme en principal de 6.150K€.

A l'issue de cette cession de créance, et conformément aux termes de la convention, l'exigibilité de la dette senior sera - sauf pour les besoins d'une augmentation de capital à souscrire par Maytronics Ltd par incorporation de la créance (ce projet d'augmentation de capital sera alors à soumettre au vote d'une assemblée des actionnaires de MG International) - suspendue pendant deux ans (soit les exercices 2009 et 2010), ce moratoire laissant à MG International le temps de reconstituer ses flux de trésorerie.

Seuls les intérêts de la dette seront versés de manière trimestrielle à Maytronics Ltd en 2009 et 2010.

Maytronics Ltd renforce également sa participation dans le capital de MG International par l'acquisition à effet du même jour (soit le 2 janvier 2009), auprès des Fondateurs, d'un bloc d'actions de la société MG International représentant 26% du capital de la société moyennant le prix d'un euro symbolique. Ce prix est assorti d'un complément de prix (« Earn Out ») à la charge de la société Maytronics, basé sur le résultat net consolidé de la société après impôt au titre des exercices sociaux 2009 à 2015, plafonné à 3,45 euros par action cédée (soit un montant global maximum pour le bloc de 26% égal à 3.085,7K€).

Cette cession d'actions a pour effet de porter la participation de Maytronics Ltd à 48,33% du capital de la société et de mettre un terme à l'action de concert déclarée en mai 2008 entre Maytronics Ltd, Anthony Ginter et Jean-Jacques Morlet.

A compter du 2 janvier 2009, la répartition du capital de la société est la suivante :

Nom	Actions	%	Droits de vote	%
Maytronics Limited	1 662 459	48,33%	1 662 459	47,71%
Ginter Anthony	301 366	8,76%	301 366	8,65%
Morlet Jean-Jacques	145 636	4,23%	145 636	4,18%
Public	1 330 578	38,68%	1 374 839	39,46%
TOTAL	3 440 039	100,00%	3 484 300	100,00%

Ce renforcement de Maytronics au capital de MGI s'est accompagné d'un changement dans la composition du conseil d'administration de la Société par suite de la démission d'Anthony Ginter et Jean-Jacques Morlet de leurs fonctions respectivement de président directeur général et directeur général délégué.

A ce titre il sera demandé à l'assemblée des actionnaires de bien vouloir ratifier la cooptation de Messieurs Offer SHACHAR et Yuval BEERI en qualité d'administrateurs de votre Société (cinquième et sixième résolutions).

Pour conclure ce paragraphe, Anthony Ginter, fondateur et ex-président directeur général du Groupe MGI à la date de rédaction des présentes, souhaite s'adresser à l'ensemble des actionnaires, partenaires, clients, fournisseurs et relations professionnelles bâties depuis 2002, année de création de MG International.

Le *Mot* du Président sortant figure en **Annexe 1** du présent rapport.

### **Dissolution sans liquidation de la société Nexatis**

Le conseil d'administration du 25 février 2009 a autorisé la dissolution sans liquidation avec transmission universelle de patrimoine de l'ensemble des actifs et passifs de la société Nexatis S.A.S. au bénéfice de l'associé unique, détenant 100% des parts, la S.A. MG International.

L'avis d'annonces légales est paru le 28 février 2009. La période d'opposition des créanciers s'étend jusqu'au 30 mars 2009, date à laquelle la dissolution prendra effet.

MG International continuera à exploiter la marque « Aqualarm » ; la simplification de l'organigramme juridique du groupe étant une mesure interne, sans incidence commerciale.

### **IV. Résultats financiers de la S.A. MG International au 31 décembre 2008**

La S.A. MG International affiche un chiffre d'affaires de 5.196K€ pour 7.960K€ en 2007. Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint 17.802K€ pour 12.269K€ en 2007, dont 10.259K€ de dotation aux amortissements et provisions contre 1.230K€ en 2007.

Le résultat d'exploitation est une perte de 12.559K€. Celui-ci intègre les éléments suivants, présentés dans le poste « Dotations aux amortissements et provisions » :

- dépréciation du fonds de commerce Poséidon pour une valeur de	7.151K€ ;
- dépréciation de la marque Aquasensor pour	155K€ ;
- dépréciation additive des stocks pour	476K€ ;
- dépréciation des comptes liés aux filiales pour un montant de	<u>1.593K€ ;</u>
- soit un total de	9.375K€

Le résultat d'exploitation 2008, retraité des éléments ci-dessus, s'élèverait à -3.184K€ pour un résultat d'exploitation 2007 de -3.261K€. Compte tenu d'une baisse du chiffre d'affaires sur l'exercice de 35%, cela met en évidence une réduction des charges d'exploitation de 31% par rapport à 2007.

Le poste « Impôt sur les sociétés » enregistre un produit d'impôt relatif au crédit d'impôt recherche pour 105K€ et 1.880K€ relatif au carry-back.

L'exercice clos au 31 décembre 2008 se solde par un résultat net de -11.682K€.

L'endettement financier (hors prise en compte de la trésorerie disponible) s'élève à 7.106K€ et est composé essentiellement par la dette senior pour un montant de 6.750K€ et l'avance en trésorerie Maytronics pour 300K€.

Le ratio Endettement net / Fonds propres (« gearing ») s'élève à 50%.

*Votre Conseil vous invite à vous référer à l'annexe des comptes sociaux, jointe au rapport des commissaires aux comptes, pour plus de détails.*

## V. Prise de Participations financières

En 2008, MG International SA a acquis les participations financières suivantes :

- 100% du capital de la société Nexatis, négoce de produits de sécurité piscine ;
- 100% du capital de la société Safeblue, négoce de produits de sécurité piscine.

Par ailleurs, MG International SA a entrepris la fermeture de trois de ses filiales :

- MG Iberica (Espagne) détenu à hauteur de 80%,
- MG Brazil (Brésil) détenu à hauteur de 78%,
- Poseidon UK (Grande Bretagne) détenu à hauteur de 100%,

Les états financiers de ces sociétés ont été établis sur la base de leur valeur liquidative au 31 décembre 2008.

Leur liquidation juridique devrait être effective sur l'exercice 2009.

## VI. Résultats financiers du Groupe MG international au 31 décembre 2008

Au 31 décembre 2008, le groupe MG International a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 7.195K€, qui s'est traduit par un résultat d'exploitation négatif de 14.517K€. Après prise en compte des frais financiers et d'un produit d'impôt au titre du carry back, le résultat net des entreprises intégrées atteint -12.851K€.

Le résultat net part du groupe de -12.946K€ impacte négativement les fonds propres qui s'établissent à 11.629K€ pour un total de bilan de 25.162K€.

Le chiffre d'affaires consolidé, est réparti selon trois secteurs présentés dans le tableau ci-dessous:

en K€	31/12/2008	31/12/2007
Equipements de sécurité pour les piscines privées	3 696	4 770
Equipements de sécurité pour les piscines publiques	2 605	2 884
Equipements d'hygiène et de traitement des eaux	894	749
<b>Total</b>	<b>7 195</b>	<b>8 403</b>

*Votre Conseil vous invite à vous référer à l'annexe des comptes consolidés, jointe au rapport des commissaires aux comptes, pour plus de détails.*

## VII. Evolutions prévisibles

MG International est à un tournant décisif depuis Janvier 2009.

En dépit de la crise économique globale et de la faiblesse du marché français de l'alarme, nous mettrons en œuvre tous les moyens qui sont à notre disposition pour ramener la société sur la voie de la croissance et du profit.

Cela sera réalisé étape par étape, à force de travail difficile, avec un état esprit inébranlable et une vision à long terme.

MG International, en tant que groupe, sera concentré sur l'année 2009 sur les points suivants :

- Finaliser la restructuration concernant la direction, la performance opérationnelle interne et vis-à-vis de l'extérieur, la fermeture de filiales, l'établissement d'une plateforme dotée d'une forte force commerciale en France et l'intégration avec Maytronics US aux Etats-Unis.
- L'augmentation des ventes du système Poséidon, des alarmes et des couvertures automatiques en France et à l'étranger.
- L'amélioration du système de traitement d'eau pour les piscines privées (Oxineo) qui a été mis au point avec succès, et compléter une gamme de produit pour piscines et spa. La capacité à traiter

une piscine sans aucun produit chimique est particulièrement appréciée de nos clients et représente un enjeu majeur pour le présent et le futur.

- Le développement à long terme de la branche d'Adamant vers des solutions "écologiques" uniques, basées sur la technologie du diamant, pour les industries agricoles et alimentaires.

Le marché français de l'alarme sera probablement un marché faible pendant l'année, souffrant de la crise économique globale. Quoiqu'il en soit, il y a toujours une place, grâce à une stratégie claire, à un objectif de bonne qualité et d'excellence de service après-vente afin de maintenir son marché et si possible de le faire croître.

Le marché américain (alarmes et Poséidon) souffre principalement d'incertitudes. Les lois relatives à la sécurité des piscines privées ont été approuvées et mises à exécution état par état. Les clients et les grossistes ne stockeront que de faibles quantités cette année et prendront leurs décisions d'achat aussi tard que possible.

Poséidon – le système unique anti-noyade pour les piscines publiques - fournira cette année une gamme plus large de solutions tout en consacrant des efforts commerciaux à une liste de pays sélectionnés comme étant les plus prometteurs.

De façon générale, comme il a été précisé ci-dessus, MGI continuera à livrer des solutions « propres et sécuritaires » à ses clients.

MG International, fortement soutenu par Maytronics, s'inscrit dans une dynamique positive et vise à étendre sa position de leader sur le marché des alarmes, au secteur de la piscine.

### VIII. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte nette de -11.682K€ au poste « Report à nouveau débiteur ».

Le poste « Report à nouveau débiteur » passerait ainsi de :

- Report à nouveau débiteur avant affectation du résultat	1.632K€
- Résultat de l'exercice 2008 (perte)	11.682K€
- Solde du Report à nouveau débiteur après affectation	13.314K€

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des Impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes effectuées au titre des trois derniers exercices.

Au titre de l'exercice	Revenus éligibles à la réfaction		
	Dividendes	Autres revenus distribués	Revenus non éligibles à la réfaction
2005 (07/2005)	798.522 €	-	-
2006 (12/2006)	Néant	-	-
2007 (12/2007)	Néant	-	-

### IX. Dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé comptabilisent 6799,78€ de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

## **X. Rémunérations des mandataires sociaux**

Sur l'exercice 2008 les rémunérations des mandataires sociaux se sont élevées à 294K€ :

- Anthony Ginter, Président-Directeur Général 123K€
- Jean-Jacques Morlet, Directeur Général Délégué 123K€
- Olivier Chareyron, Directeur 48K€

## **XI. Opérations sur le capital**

### **Augmentation de capital au bénéfice de la société Maytronics**

La prise de participation de la société Maytronics, au capital de MG International, sur l'exercice 2008, s'est faite en deux temps.

Décision du conseil d'administration agissant sur le fondement de la délégation de compétence qui lui a été octroyée par l'assemblée générale mixte de ses actionnaires en date du 20 décembre 2007: Emission de 307.220 actions d'une valeur de 6,51€ (prime d'émission incluse).

Assemblée générale mixte du 28 avril 2008: Emission de 460.829 actions d'une valeur de 6,51€ (prime d'émission incluse).

Soit une augmentation de capital 2008 de 5.000K€, incluant une prime d'émission de 4.923K€.

### **Augmentation de capital additionnelle au bénéfice de 2 investisseurs financiers**

Cette augmentation de capital a été réalisée selon les conditions suivantes:

- sur le fondement de la délégation de compétence votée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 20 décembre 2007;
- par émission de 143.960 actions à souscrire exclusivement par compensation de créance au prix de 6,51€ par action (prime d'émission incluse);
- sous la condition suspensive de la constatation par le conseil d'administration de la réalisation définitive du projet d'augmentation de capital réservée à Maytronics Ltd par émission de 460.829 ABSA devant être soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire convoquée le 28 avril 2008.

La souscription a été réalisée au moyen exclusif d'une compensation de créance préalablement cédée aux deux investisseurs à l'euro/l'euro.

### **Prise de participation majoritaire dans le capital de Nexatis, le No2 des systèmes d'alarme pour piscines privées.**

Exécutée en deux temps, l'acquisition du fabricant d'Aqualarm® s'est articulée autour d'une prise de participation immédiate et majoritaire du capital et d'une finalisation de l'opération pour atteindre 100%, par émission de titres.

L'intégration du No 2 du marché de l'alarme piscine dans le groupe de MG International permet d'étoffer son offre et conforte sa position de leader mondial sur le marché de la sécurité des piscines privées.

Le produit de la désormais filiale Nexatis, nommé Aqualarm® bénéficie d'une excellente notoriété auprès des professionnels et des usagers.

Conforme aux normes en vigueur en France et aux USA, Aqualarm® est commercialisé en France depuis 2006 et aux Etats-Unis depuis 2007, grâce à une présence dans les catalogues des principaux distributeurs.

## **XII. Liste des mandats des administrateurs**

### **Administrateurs et Directeurs Généraux de MG International SA en 2008**

- M. Anthony GINTER, PDG de MG International a été nommé :
  - o Administrateur de la société MG International, par l'Assemblée Générale du 18 mars 2005, pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2010,
  - o Président du conseil d'administration et directeur général pour une durée de six années, par délibération du conseil d'administration du 18 mars 2005.

M. Anthony GINTER est par ailleurs :

- o Gérant de AQUA LIFE SARL
  - o Administrateur et Président du conseil d'Administration d'ADAMANT TECHNOLOGIES SA,
  - o Gérant de la SCI ANJOBEN,
  - o Associé Gérant de la SCI SCHMAT COMPAGNY,
  - o Directeur de POSEIDON UK Ltd,
  - o PDG de Watermind US Corp,
  - o Administrateur et Président du conseil d'administration de POSEIDON TECHNOLOGIES Inc,
  - o Administrateur unique de MG IBERICA Societad Limitad
  - o Président de NEXATIS SAS.
- M. Jean-Jacques MORLET, DGD de MG International, a été nommé,
    - o Administrateur de la société MG International, par l'Assemblée Générale du 18 mars 2005, pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2010,
    - o Directeur général délégué pour une durée de six années, par délibération du conseil d'administration du 18 mars 2005.

Monsieur Jean-Jacques MORLET est par ailleurs :

- o Associé de la SCI SCHMAT COMPAGNY,
- o Gérant de la SCI BENJANT, de la SCI SCHMAT, SARL ROMER SERVICES,
- o PDG de POSEIDON Technologies Inc.

- Maytronics Ltd, société de droit israélien ayant son siège à Kibbutz Izreel, Israel, représenté par M. Offer SHACHAR, a été nommé administrateur de la société MG International, par l'Assemblée Générale du 24 avril 2008, pour une durée de six années, qui prendra fin à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

M. Offer SHACHAR est par ailleurs :

- o PDG de Maytronics Ltd
  - o Président du conseil d'administration de Maytronics US.
- M. Olivier CHAREYRON, a été nommé administrateur de la société MG International, pour une durée de six années, par l'Assemblée Générale du 18 mars 2005. M Olivier CHAREYRON est titulaire d'un contrat de travail à durée déterminée depuis le 2 février 2004 en qualité de Responsable de Production et de Qualité et que ce contrat est maintenu avec sa rémunération propre. L'Assemblée générale avait constaté que ce contrat correspondait bien à un emploi effectif conformément à l'article L 225-22 al 1 du Code de Commerce.

Il est précisé que suite à la démission de Messieurs Anthony Ginter et Jean-Jacques Morlet le 2 janvier 2009, le conseil d'administration de la Société est désormais composé de :

- Offer Shachar, coopté par décision du conseil d'administration en date du 2 janvier 2009
- Yuval Beeri, coopté par décision du conseil d'administration en date du 2 janvier 2009
- Olivier Chareyron
- Maytronics Ltd.

M. Offer SHACHAR est par ailleurs :

- o PDG de MG International SA
- o Président du conseil d'administration de Maytronics US.

M. Yuval BEERI est par ailleurs :

- o PDG de Maytronics LTD depuis le mois de novembre 2008
- o Administrateur de Maytronics.

Par suite de sa démission en qualité de président directeur générale et administrateur de MG International, Anthony Ginter a également démissionné de ses fonctions au sein des sociétés AQUA LIFE SARL, ADAMANT TECHNOLOGIES SA, POSEIDON UK Ltd, Watermind US Corp, POSEIDON TECHNOLOGIES Inc, MG IBERICA Societat Limitad et NEXATIS SAS telles que définies ci-dessus.

### **XIII. Recherche et développement**

Le groupe se situe sur un marché en perpétuelle évolution, nécessitant un fort investissement en matière de « recherche et développement ».

Alarmes de piscine: MGI a continué d'investir sur le développement de ses produits pour affirmer sa position de leader et être en mesure de proposer des alarmes conformes à la nouvelle norme dès sa parution prévue en avril 2009.

Poséidon: les travaux de recherche ont été menés sur le produit Janus. Ces travaux devraient aboutir sur une commercialisation probable courant 2010-2011.

Adamant: sur l'exercice 2008, Adamant Technologies a continué de développer des pilotes et prototypes dans l'industrie, l'agro-alimentaire, mais aussi dans le secteur de la piscine et du Spa. Les activités de « recherches et développement » sont au centre de l'activité de cette société.

### **XIV. Actionnariat et Cours de bourse**

#### **Composition de l'actionnariat au 31 décembre 2008**

Au 31 décembre 2008, la répartition du capital de la société MG International SA est la suivante :

- Maytronics Limited:	22,33%
- Monsieur Anthony Ginter:	21,76%
- Monsieur Jean-Jacques Morlet:	17,23%
- Autres:	38,68 %

*Cette répartition a été modifiée le 2 janvier 2009, se référer aux « Evènements post-clôture ».*

Nous vous rappelons que les filiales contrôlées par notre société ne détiennent aucune action de notre capital social.

De la même manière, les salariés de la société ne détiennent aucune action de notre capital social.

## **Evolution du cours de bourse**

L'évolution du cours de bourse a été la suivante: nous avons débuté l'année avec un cours de 8,91 euros ; il a ensuite diminué notamment depuis l'été pour atteindre 3,20 euros au mois de juillet. Suite à la publication des résultats semestriels du groupe (fin octobre 2008), le cours a dégringolé à 1,99 euros, suivant l'évolution similaire des marchés simultanément à la crise financière.

Le cours de bourse avait été suspendu du 9 au 19 décembre afin de préserver la confidentialité nécessaire à la finalisation des négociations relatives à la restructuration de la dette senior telle que décrite au paragraphe III ci-dessus « Evénements post clôture ».

Le cours au 31 décembre 2008 est de 2,37 euros.

Cotation du titre MG International sur Alternext  
Code valeur : ISIN FR0010204453

## **Options d'achats ou de souscription d'actions**

Conformément à l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice aucune opération au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées aux mandataires sociaux et au personnel n'a été réalisée.

## **XV. Contrôle des commissaires aux comptes**

Nous vous signalons que les conventions entrant dans le champ d'application des dispositions du Code de commerce, visées à l'article L. 225-38, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et des exercices antérieurs, font l'objet d'un rapport que nos commissaires aux comptes vous soumettront.

Nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales au sens de l'article L. 225-39 du Code de commerce ont été communiquées aux administrateurs et aux commissaires aux comptes lors de la réunion du Conseil d'administration ayant arrêté les comptes de l'exercice.

Vos commissaires aux comptes relatent dans leur rapport général, l'accomplissement de leur mission.

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'administration

## Annexe 1

### LE MOT D' ANTHONY GINTER, PRESIDENT SORTANT

Mesdames, Messieurs,

Jean-Jacques Morlet et moi-même avons fondé MG International à partir d'une idée simple : mener à bien un projet professionnel ambitieux et lancer un produit nouveau que personne ne connaissait.

Nous créons la société MG International en avril 2002, MGI se composait alors de 3 personnes. Nous créons rapidement grâce à Jean-Jacques Morlet, notre réseau d'agents commerciaux et commençons à vendre nos premières alarmes pour piscines un peu partout en France. Puis, nous passons en 2003 puis 2004 à l'ère industrielle de la Société, embauchons nos premiers cadres et étoffons les équipes commerciales et production, l'équipe R&D, créons le département export ... Les fortes années de développement (2004, 2005 et plus particulièrement 2006) nous projettent en très peu de temps au centre d'un vaste marché suite à l'adoption par M. Raffarin de la loi relative à la sécurisation des piscines. Grâce à l'engagement de tous ceux qui ont composé MG International dans ces années là, nous réussissons à devenir puis rester le leader de la sécurité piscine en France. Nous avons même fait mieux, nous sommes devenus par notre chiffre d'affaires et le nombre de systèmes vendus, le leader mondial de la sécurité piscine grâce au seul produit d'alarmes de piscines.

Anticipant un ralentissement possible de ce marché sous 3 à 5 ans, nous avons poursuivi notre développement en utilisant nos fonds propres, une augmentation de capital à la fin de l'année 2006 et une dette bancaire senior pour financer l'acquisition de relais de croissance au travers de quatre sociétés qui sont venues consolider notre organisation : dans l'ordre : Aqualife, Poseidon, Adamant Technologies puis Nexatis/Aqualarm. En réalisant ces acquisitions, nous avons créé le seul ensemble capable de formuler une offre de sécurité pour la quasi-totalité des piscines qu'elles soient publiques ou privées, et de s'engager dans un secteur d'avenir, l'hygiène des piscines, la désinfection et dépollution sans ajout de produits chimiques.

En 2007, en prise avec l'arrêt brutal et imprévisible des ventes d'alarmes en France, nous avons connu un exercice douloureux. J'ai néanmoins eu le plaisir de rencontrer lors d'un salon aux USA, M. Offer Shachar, CEO de Maytronics. Nous partageons nos visions du milieu de la piscine et constatons que nos deux groupes partagent eux aussi les mêmes ambitions dans les mêmes secteurs : propreté/hygiène, sécurité, confort.

Déjà leader du secteur de la propreté des piscines grâce à ses robots nettoyeurs de la gamme Dolphin, Maytronics trouve en MG International le parfait partenaire possédant une solution de désinfection des eaux de piscines, et des solutions de sécurité alliant position de leader et confort.

C'est ainsi qu'en quelques mois nous élaborons en fonction des besoins de MG International et des ambitions de Maytronics un plan dotant MGI de nouvelles disponibilités financières (augmentation de capital d'avril 2008) et d'accords de distribution à venir pour l'international en considérant chaque pays.

Mais nous passons une nouvelle année difficile en 2008. Jean-Jacques Morlet et moi-même n'abandonnons pas et ne baissons pas les bras en essayant sans cesse de donner le meilleur de nous-même et de diriger au mieux cette société que nous aimons.

L'année 2008 nous a amené à envisager un nouvel axe pour MGI : la montée anticipée au capital de Maytronics pour doter MG International d'un actionnaire puissant et volontaire, et de lui apporter un nouveau management avec de nouvelles idées et une plus grande capacité de gestion opérationnelle.

C'est ainsi que vous avez pu lire les communiqués de presse relatant le contenu de ces accords et la nouvelle orientation donnée au groupe MG International. Les principaux éléments de ces accords sont

*résumés au paragraphe II du rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2008 et illustrent notamment les efforts financiers significatifs que Jean-Jacques Morlet et moi-même avons accepté de réaliser afin de permettre à MG International de rentrer dans cette nouvelle aire.*

*Maytronics est ainsi devenu en 2009 l'actionnaire de référence du groupe MG International.*

*Opérationnellement, cela s'accompagne par des changements au niveau du management. Ainsi, le conseil d'administration de la Société a été remanié et M. Offer Shachar est devenu le nouveau Président de MGI. Il représente l'actionnaire de référence et apportera son expérience et son dynamisme au service du Groupe. J'ai quitté ainsi officiellement mes fonctions le 2 janvier 2009.*

*De son côté, Jean-Jacques Morlet a quitté ses fonctions de Directeur Général Délégué le 2 janvier 2009 et accompagne commercialement le nouveau dirigeant jusqu'au 30 avril 2009.*

*Maytronics me semble être un partenaire de choix pour MG International et son expérience devrait être un fort atout. Nous quittons MGI avec le sentiment d'avoir créé avec Maytronics une dynamique positive et puissante pour l'avenir de MGI. Il était essentiel pour MG International de trouver un nouvel élan et nous sommes fiers d'avoir été en mesure de l'apporter à l'entreprise.*

*Maytronics a prouvé par le passé qu'elle avait les moyens de mener à bien le développement de ses produits.*

*Je remercie tous ceux qui ont contribué à l'aventure MG International à nos côtés, les actionnaires, les équipes, les clients, les fournisseurs, les partenaires. L'éthique a toujours été au centre de nos actions et de nos décisions.*

*Vous nous avez aidés à conduire la Société.*

*Les équipes en place dans ce nouvel MGI donneront à n'en pas douter leur maximum pour redonner à MG International la place qu'elle avait entrepris d'occuper : rester le leader de la sécurité piscine et devenir un challenger sérieux et innovant de la désinfection et l'hygiène sans adjonction de produits chimiques.*

*Lors de notre introduction en bourse, notre « mission statement », comme l'appellent les citoyens d'outre-Atlantique, était : pour des piscines plus sûres et plus propres (« Make pools safer and cleaner » en anglais). Je laisse à présent le soin à la nouvelle équipe de MG International et à ses nouveaux dirigeants d'inventer le leur, grâce au potentiel de l'ensemble des produits de ce nouvel ensemble.*

*Fidèlement et sincèrement,*

*Anthony GINTER*

## Annexe 2

### Tableau relatif aux résultats de la Société au cours des 5 derniers exercices (art. R225-102 du Code de commerce)

	31/12/2008 12 mois	31/12/2007 12 mois	31/12/2006 17 mois	31/07/2005	31/07/2004 7 mois
Capital social	344 004	245 803	245 803	230 000	30 500
Nombre d'actions	3 440 039	2 458 030	2 458 030	2 300 000	610
<b>Résultat global des opérations effectives (en K€)</b>					
Chiffre d'affaires HT	5 196	7 960	36 576	17 933	7 486
Bénéfice avant impôt, amortissement et provisions	-2 047	-2 295	14 155	8 312	3 303
Impôts sur les bénéfices (*)	-1 986	-1 112	-105	2 877	1 094
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	-11 682	-1 632	8 680	5 343	2 092
Montant des bénéfices distribués	0	0	0	799	1 500
<i>(*) les impôts négatifs correspondent au crédit d'impôt recherche et au carry-back</i>					
<b>Résultat des opérations, réduit à une seule action (en € par action)</b>					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissement et provisions	-0,02	-0,48	5,80	2,36	3 621,31
Bénéfice après impôt, amortissement et provisions	-3,40	-0,66	3,53	2,32	3 429,51
Dividende net versé à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,35	2 459,02
<b>Personnel (**)</b>					
Nombre de salariés	29	38	28	22	6
Montant de la masse salariale	1 847	1 971	1 690	690	160
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	844	810	747	237	38
<i>(**) hors personnel temporaire et mandataires sociaux non salariés</i>					